

ne voyons pas comment un département public peut faire du monopole et cela uniquement, nous le disons hautement, au profit de quelques employés salariés de ce même département.

“Comment le *dépôt* fait-il concurrence à la librairie? D’une façon bien simple. J’achète les livres des libraires eux-mêmes ou des auteurs, et je les revends.

“Si je les achète des libraires, ils me font une remise qui me permet de les revendre au même prix de leur catalogue. Il n’y a pas là de concurrence.”

Quelle logique!!! Mais la réponse est facile ; nous allons vous la faire toucher du doigt. Ecoutez bien. Vous avez en vue d’être le fournisseur de quatre mille cent quinze écoles, fréquentées par au delà de deux cent mille élèves. Or, pour être juste envers tout le commerce de librairie et ne pas lui faire concurrence, comme vous venez de le dire, il vous faudrait acheter chez chacun de ces libraires, et comme vous êtes un gros acheteur, n’auriez-vous pas à favoriser quelques privilégiés, qui sauraient reconnaître vos services.. d’une manière tangible ; et puis, si ces amis favorisés ne faisaient pas bien les choses, ne vous arriverait-il pas, un beau matin, de faire tout vous-même, sauf à prendre les précautions voulues, des noms empruntés etc. ?....

L’expérience que nous avons dans les affaires est là pour nous donner raison, et nous autoriser à vous dire carrément la vérité. Après cela, venez